

Arrondissement de Verdun

Travaux de réhabilitation de conduite d'égout

Madame,
Monsieur,

La Ville de Montréal entreprendra prochainement des travaux de réhabilitation d'une conduite d'égout sous la rue de Verdun, entre la rue Argyle et la rue Melrose.

Début et durée des travaux

Les travaux devraient débuter au cours de la semaine du 2 novembre 2015, si les conditions météorologiques le permettent, et dureront environ une journée.

Travaux de réhabilitation de conduite d'égout par chemisage

Ces travaux sont peu visibles, car ils sont exécutés à l'intérieur des conduites d'égout. En effet, ces travaux consistent à insérer une gaine dans la conduite d'égout et à la fixer à la paroi intérieure dans le but de lui redonner sa capacité structurale et son étanchéité.

Interruption temporaire du service d'égout municipal

Afin de procéder à l'installation de la gaine dans la conduite à réparer, le raccordement au service d'évacuation des eaux d'égout municipal doit être temporairement scellé durant quelques heures. Durant cette période, nous vous demandons d'éviter de rejeter de l'eau dans les égouts (par ex, ne pas tirer la chasse d'eau des toilettes) afin de réduire les risques de refoulement dans votre bâtiment. Une affichette de porte sera distribuée par l'entrepreneur aux citoyens touchés, 48 h avant le début des travaux afin de vous confirmer la date, l'heure et la durée exacte de l'interruption.

Bruit

Des camions alimenteront des génératrices afin de produire la vapeur nécessaire pour cuire la gaine, il est donc possible que du bruit soit occasionné par les travaux en soirée, car le temps nécessaire pour réparer une conduite varie en fonction du diamètre, de la longueur de la conduite et du nombre de services devant être raccordés à la conduite principale. Afin de minimiser les odeurs liées au gainage, des ventilateurs pourraient être installés sur les regards d'égout d'où les odeurs pourraient émaner.

Circulation et stationnement

Durant la période de travaux, des restrictions de circulation et des interdictions de stationnement seront appliquées dans la zone et à proximité des travaux. En tout temps, un accès piétonnier aux résidences et aux établissements situés aux abords du chantier sera préservé.

Odeurs

Les odeurs proviennent de la résine qui permet de solidifier la gaine en place dans la conduite d'égout. Ces odeurs sont cependant perceptibles à de très faibles niveaux et peuvent être inconfortables.

Si votre bâtiment est situé dans la zone des travaux, des précautions peuvent être prises pour limiter les nuisances liées aux odeurs (*voir tableau ci-dessous*). L'entrepreneur responsable de l'exécution des travaux vous informera, par le biais d'un avis écrit, des dispositions particulières à prendre pendant les différentes étapes du chantier. Toutefois, dès maintenant, il serait judicieux de localiser vos drains et de vous assurer que votre plomberie est en bon état.

Mentionnons également que ces travaux **n'affectent pas l'eau potable**, vous pouvez donc continuer à la boire sans problème.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

POUR ÉVITER QUE DES ODEURS S'INFILTENT DANS VOTRE DOMICILE

Durant la période des travaux, assurez-vous de mettre au moins un litre d'eau dans chacun de vos drains de plancher (sous-sol) et dans tous les éviers et les drains de douche dans votre maison ou appartement.

Schéma 1

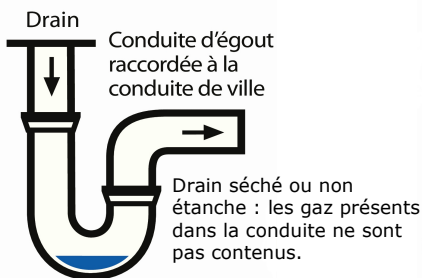
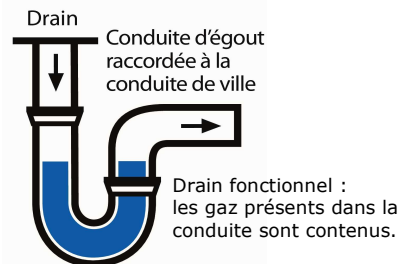


Schéma 2



Schéma 3



Les drains de plancher sont conçus pour maintenir une étanchéité dans la conduite afin d'empêcher tous les gaz et les odeurs présents dans celle-ci de pénétrer dans votre résidence.

Renseignements



Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre 8 h 30 et 16 h 30.



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



[www.twitter.com/Mtl_Circulation](https://twitter.com/Mtl_Circulation)



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction des infrastructures de la Ville de Montréal**.